

COORDONNEES DU COMPTE BANCAIRE SUR LEQUEL LE VERSEMENT DE L'AIDE EST DEMANDE

Veillez indiquer ci-après les coordonnées du compte choisi pour le versement de cette aide **et joindre un RIB-IBAN**

N° IBAN : |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_|

BIC |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_|

CARACTERISTIQUES DU PROJET

a) localisation du projet (lieu de dépôt des matériels) :

identique à la localisation du siège,

sinon, préciser l'adresse :

Code postal : |_|_|_|_| |_|_|_|_|

Commune :

Bassin versant concerné : Bassin versant « Algues Vertes » OUI NON

b) Dans le cas particulier d'un investissement lié à la mise en place d'un site phytosanitaire, préciser si la CUMA est propriétaire du terrain d'implantation :

OUI NON (si non, joindre l'attestation fournie complétée par le propriétaire)

Lieu de travaux :

identique à la localisation du siège,

sinon, préciser l'adresse :

Code postal : |_|_|_|_| |_|_|_|_|

Commune :

c) Nombre d'adhérents exploitants agricoles de la coopérative participant à l'investissement : |_|_|

Ce tableau doit être complété sur une feuille à part selon le modèle ci-dessous si le nombre d'adhérents exploitants agricoles participant à l'investissement est supérieur à 12

N°	Nom et prénom de l'adhérent participant	N° PACAGE ou SIRET	Code postal du siège d'exploitation	Participation à l'investissement N°
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				

d) Nombre de salariés de la CUMA : |_|_|

e) Justification du projet

- Nouvelle activité ou service, **ou**
- Augmentation du nombre d'adhérents ou des surfaces, **ou**
- Engagement d'un ou plusieurs adhérents dans un contrat environnemental (MAEC, bio, charte BVAV)
- Engagement d'un ou plusieurs adhérents dans une démarche d'innovation (ferme dephy, GIEE, AEP)

S'agit il d'un projet inter CUMA ? OUI NON

Si oui indiquez le nom de la (des) CUMA partenaire(s) :

f) Vérification du critère communautaire lié à l'amélioration du niveau global des résultats de la CUMA :

Résultats prévisionnels de la CUMA
(en euros)

	Valeur de l'année précédente	Valeur prévisionnelle après réalisation du projet (en année de croisière)
Annuité emprunts moyen et long terme		
Produit d'exploitation		
Excédent brut d'exploitation (EBE)		
Taux d'endettement (Emprunt LMT/capitaux propres)		
Taux de fonds de roulement (Fonds de roulement/ chiffre d'affaires)		
Nombre d'UTH (*)		

* 2 indicateurs à renseigner le nombre d'UTH et un des cinq autres indicateurs au choix

g) Préciser ci-dessous quelle sera l'utilisation du (ou des) matériel (s) envisagé(s) et son intérêt environnemental :

- cultures et surfaces concernées :
- temps d'utilisation annuel :
- évolution de pratiques visées (par rapport à l'existant) :

- Autre argumentaire motivant l'investissement :
-

ENGAGEMENTS DU DEMANDEUR

Cocher les cases correspondantes

Je demande (nous demandons) à bénéficier des aides du plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations agricoles dans le cadre du Programme de Développement Rural Bretagne

Je déclare (nous déclarons) et atteste (attestons) sur l'honneur :

- ne pas avoir commencé l'exécution de ce projet (aucun bon de commande signé, aucun devis signé, pas de début de travaux),
- ne pas avoir sollicité une aide autre que celles indiquées sur ma demande sur le même projet et les mêmes investissements,

Je certifie

- **Avoir pris connaissance du délai de réalisation des investissements :**

- **le bénéficiaire dispose d'un délai de 1 an à compter de la date de décision de subvention pour débiter les investissements ;**
- **le bénéficiaire de l'aide dispose d'un délai de 2 ans à compter de la date de déclaration de début des investissements (des travaux) pour réaliser son projet (la totalité des investissements).**

- Avoir pris connaissance des informations présentées dans l'arrêté du Président du Conseil régional de Bretagne, et en particulier des points de contrôle, des règles de versement des aides et des sanctions encourues en cas de non-respect de ces points ;
- l'exactitude des renseignements fournis dans le présent formulaire et les pièces jointes concernant ma (notre) situation et concernant le projet d'investissement ;
- être à jour de mes cotisations sociales et fiscales ;
- n'avoir fait l'objet d'aucun procès-verbal dressé dans l'année civile qui précède la date de dépôt de ma demande au titre des points de contrôle des normes minimales attachées à l'exploitation et jusqu'à la date de dépôt de la demande ;
- le cas échéant, avoir obtenu de la part du propriétaire du terrain sur lequel la ou les implantations sont projetées, l'autorisation de réaliser ces aménagements (travaux exécutés sur le site de l'exploitation) en application de l'article L 411-73 du code rural ;
- respecter les normes minimales attachées à mon projet (vous reporter à l'arrêté régional) ;
- avoir pris connaissance que ma demande d'aide sera sélectionnée par appel à candidature et pourra être rejetée au motif que le projet ne répond pas aux priorités ou critères définis régionalement et/ou au motif de l'indisponibilité de crédits affectés à cette mesure ;
- avoir pris connaissance que ma demande sera rejetée en l'absence de réponse de l'autorité compétente au-delà du délai de six mois à compter de la date à laquelle mon dossier est réputé complet ou à la date de l'accusé de réception de mon dossier complet.

Je m'engage (nous nous engageons) à ne pas commencer l'exécution de ce projet avant la notification par la Région Bretagne d'un accusé de réception du dossier complet de demande d'aide dans le cadre du Programme de Développement Rural Bretagne

Je m'engage (nous nous engageons), sous réserve de l'attribution de l'aide :

- à détenir, conserver, fournir tout document ou justificatif permettant de vérifier la réalisation effective de l'opération, demandé par l'autorité compétente, pendant 10 années,
- à informer le guichet unique de toute modification de ma (notre) situation, de la raison sociale de ma (notre) structure, de mon(notre) projet ou de mes (nos) engagements ;
- à me soumettre à l'ensemble des contrôles administratifs et sur place qui pourraient résulter de l'octroi d'aides nationales et européennes,
- à ne pas solliciter à l'avenir, pour ce projet, d'autres crédits - nationaux ou européens -, en plus de ceux mentionnés dans le tableau « financement du projet » ;
- à apposer sur le matériel ou le site phytosanitaire, le cas échéant, une plaque explicative lorsque l'action menée implique un investissement d'un montant total supérieur à 50 000 euros, à installer un panneau sur les sites des infrastructures dont le coût total dépasse 500 000 euros. Cette plaque explicative / ce panneau comprennent : le logo européen, la mention : « Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales », ainsi qu'une description du projet. Ces éléments relatifs à la publicité de la participation européenne doivent occuper 25 % de la plaque ;
- à maintenir en bon état fonctionnel et pour un usage identique les équipements ayant bénéficié des aides pendant une durée de cinq ans à compter de la date de signature de la décision d'octroi de la subvention ;
- à respecter les normes minimales dans le domaine de l'environnement, de l'hygiène et du bien-être des animaux.

Je suis informé(e) (nous sommes informés) qu'en cas d'irrégularité ou de non-respect de mes (nos) engagements, le remboursement des sommes perçues sera exigé, majoré d'intérêts de retard et éventuellement de pénalités financières, sans préjudice des autres poursuites et sanctions prévues dans les textes en vigueur.

Je suis informé(e) (nous sommes informés) que les dossiers subiront une sélection et que certains pourront ne pas être soutenus. En cas de réponse défavorable à cette demande, je pourrai (nous pourrons) avoir la possibilité de la renouveler dans le cadre d'un autre appel à projets **sous réserve que les travaux ne soient pas démarrés.**

Je suis informé(e) (nous sommes informés) que, conformément au règlement communautaire n°259/2008, l'Etat est susceptible de publier une fois par an, sous forme électronique, la liste des bénéficiaires recevant une aide FEADER ou FEAGA. Dans ce cas, mon (notre) nom, mon (notre) adresse et le montant de mes (nos) aides perçues resteraient en ligne sur le site Internet du ministère en charge de l'Agriculture pendant 2 ans. Cette parution se fait dans le respect de la loi « informatique et liberté » (loi n°78-17 du 6 janvier 1978).

LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES A FOURNIR A L'APPUI DE VOTRE DEMANDE

Pièces	Type de demandeur concerné	Pièce jointe	Sans objet
Exemplaire original de la demande complété et signé	Tous projets	<input type="checkbox"/>	
Exemplaire complété de la grille de sélection des dossiers	Tous projets	<input type="checkbox"/>	
Extrait du procès verbal du conseil d'administration de la CUMA décidant de l'acquisition du ou des matériels	Tous projets	<input type="checkbox"/>	
Devis estimatifs détaillés des travaux ou investissements classés par type d'investissement	Tous projets	<input type="checkbox"/>	
Relevé d'identité bancaire (ou copie lisible) IBAN	Tous projets	<input type="checkbox"/>	
Copie de la carte d'identité du Président de la CUMA	Tous projets	<input type="checkbox"/>	
K-bis	Tous projets	<input type="checkbox"/>	
Liste du matériel déjà détenu en CUMA (précisant pour chaque matériel l'année d'achat) : état d'immobilisation de la CUMA	Tous projets	<input type="checkbox"/>	
Autorisation du propriétaire	En cas de construction sur un terrain n'appartenant pas au demandeur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Justificatif de paiement des cotisations sociales. Pour la société et pour chaque associé exploitant. Se rapprocher de la MSA (ou autre) dont vous relevez,	CUMA avec salarié(s)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Derniers bilans et compte de résultat approuvés par l'assemblée et le rapport du commissaire aux comptes s'il y en a un.	Tous projets	<input type="checkbox"/>	

Afin de faciliter mes démarches auprès de l'administration,

j'autorise
 je n'autorise pas ⁽¹⁾

l'administration à transmettre l'ensemble des données nécessaires à l'instruction de ce dossier à toute structure publique chargée de l'instruction d'autres dossiers de demande d'aide ou de subvention me concernant.

⁽¹⁾ Dans ce cas, je suis informé qu'il me faudra produire l'ensemble des justificatifs nécessaires à chaque nouvelle demande d'aide. Toutefois, cette option ne fait pas obstacle aux contrôles et investigations que l'administration doit engager afin de procéder aux vérifications habituelles découlant de l'application des réglementations européennes et nationales.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 06 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des informations qui vous concernent.
Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez vous adresser à la Région Bretagne.

Fait à le

NOM, PRENOM et Signature du demandeur :
(Président ou trésorier de la CUMA))

Critères de sélection Matériels Agro-Environnementaux

Identification du demandeur :

Nom / Prénom ou dénomination de la société :

N° Pacage :

Commune :

Priorité	Orientations	Critères	Nombre de points	Justification	Pièces à fournir	Document fourni ou N° de devis (ne rien renseigner quand la case est grisée)	Reporter dans cette colonne le nombre de points sollicités	Vérification Service instructeur
----------	--------------	----------	------------------	---------------	------------------	--	--	----------------------------------

Critères de base

Base	Porteur de projet	Jeune agriculteur	30	Décision de validation du projet d'entreprise suite à l'examen en CDOA	Rien à fournir, contrôle par le GUSI			
	Porteur de projet	+de 40 ans, nouvel installé depuis moins de 5 ans (non JA aidé État) ayant réalisé un parcours à l'installation et critères idem validation JA et aide Région	30	Copie de la lettre de notification par le conseil régional de l'aide à un nouvel installé de plus de 40 ans	Copie de la lettre mentionnée ci-contre			
	Économique	Exploitation située dans une zone soumise à des contraintes naturelles et autres contraintes spécifiques telles que celles qui sont visées à l'article 32 du RUE N°1305/2013 = îles	20	Le siège de l'exploitation et 80% de la SAU sont dans une zone soumise à des contraintes naturelles et autres contraintes spécifiques telles que celles qui sont visées à l'article 32 du RUE N°1305/2013 (îles)	Rien à fournir, contrôle par le GUSI			
	Environnement	Exploitation certifiée ou atelier certifié en agriculture biologique AB	50	Pour un jeune en cours d'installation : modulation DJA agroécologie liée à l'agriculture biologique. Dans les autres cas : certification ou attestation du rang d'année de conversion.	Pour un jeune en cours d'installation : rien à fournir, contrôle par le GUSI sur la modulation Autre cas : attestation ou certification			
SOUS-TOTAL CRITERES DE BASE : A								

Critères interfilières

Interfilières	Économique	Projet porté par une CUMA	80	Numéro SIRET	Rien à fournir, contrôle par le GUSI			
	Économique	Production végétale sous signe de qualité ou en démarche de contractualisation, adhésion à une Organisation de Producteur spécialisée en production végétale	25	Attestation d'adhésion	Attestation par l'organisme certificateur ou contrat pour les filières avec contractualisation, adhésion OP			
	Environnement	Exploitation engagée en MAEC système	50	MAEC système SPE ruminant ou monogastrique	Rien à fournir, contrôle par le GUSI			
	Environnement	Exploitation engagée en MAEC localisée	25	MAEC localisée visant la limitation des intrants phyto ou la gestion de la biodiversité	Rien à fournir, contrôle par le GUSI			
	Environnement	Ferme Dephy	30	Exploitation figurant sur une liste	Rien à fournir, contrôle par le GUSI			
	Environnement	Agroécologie : adhérent à un GIEE (et investissement en lien avec le projet du GIEE) ou à un AEP	35	Pour un jeune en cours d'installation : modulation DJA agroécologie liée au GIEE ou AEP. Dans les autres cas : attestation d'adhésion	Rien à fournir, contrôle par la DDTM sur la base de listes fournies par la DRAAF et le Conseil Régional			
	Environnement	Présence site phytosanitaire (pastille bleue) ou projet d'équipements de gestion des pollutions ponctuelles	15	Aménagements ou projets validés par le CRODIP	Attestation CRODIP « Pastille bleue » ou attestation CRODIP de réalisation d'un diagnostic phytosanitaire avant-projet			
	Porteur de projet	Porteur de projet ayant bénéficié d'aide à la modernisation "4.1.1a" en 2015 ou en 2016	- 50	Délais vérifié par la DDTM sur la base suivante la date de dépôt - date de notification < 3 ans	Rien à fournir, contrôle par le GUSI			
SOUS-TOTAL CRITERES INTERFILIERES : B								

Critères filières									
Filières	P1	Environnement	Charte « bassin versant algues vertes BVAV » signée	15	Charte signée	Copie de la charte signée			
	P2	Contexte territorial	Captage 3B1	25	Siège de l'exploitation sur une liste de communes identifiées	Rien à fournir, contrôle par le GUSI			
			Captage prioritaire						
			Captage Grenelle						
	P3	Environnement	Matériel labellisé éco-épandage	15	Matériel figurant sur une liste	Rien à fournir, contrôle par le GUSI			
	P4	Objectifs agri-environnementaux du matériel	Gestion de la biodiversité	10	Matériel répondant à un référentiel précisant chaque objectif. Si un dossier présente plusieurs matériels, seule la meilleure note est comptabilisée	Rien à fournir, contrôle par le GUSI			
			Gestion des Intrants de fertilisation	8					
			Substitution des intrants phytosanitaires par le désherbage mécanique	9					
			Gestion de l'herbe et valorisation des systèmes herbagers	6					
			Agriculture de précision et de conservation des sols	5					
Matériels de productions maraichère et arboricole			7						
SOUS-TOTAL CRITERES FILIERES : C									

TOTAL GENERAL points sollicités : A + B + C		
--	--	--

Attention : seront seulement attribués les points de sélection pour lesquels le justificatif requis est fourni (tel que défini par critère) ou l'information est directement vérifiable par le service instructeur (exemple JA).
 Pour les GIEE ou AEP en cours de reconnaissance, le supplément de point sera retenu uniquement pour la sélection du projet, la bonification du taux d'aide est réservée aux GIEE et AEP déjà reconnus au moment de la notification de l'aide.

Au regard de ces critères et de la pondération associée, les projets seront classés par ordre décroissant du nombre de points obtenus.
Dans tous les cas, le nombre minimum de points requis par dossier pour être sélectionné est de 15 points.
Un dossier qui n'obtient pas le nombre minimum de point requis est « non sélectionné ».
 Les autres dossiers/projets seront sélectionnés et retenus pour un soutien dans l'ordre de classement en fonction des disponibilités budgétaires (crédits nationaux et FEADER) reconnu complet ; en cas d'égalité de points, les dossiers seront retenus dans l'ordre de la date du dossier reconnu complet.

Fait à	le
 Signature(s) du demandeur : (du gérant en cas de forme sociétaire et de tous les associés pour les GAEC)	